



Observatoire des violences faites aux femmes **Hérault** Intrafamiliales • Sexistes

OBSERVER
—
COMPRENDRE
—
AGIR



Chaque année, le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations publie les dernières données significatives sur l'état des lieux de l'égalité en France, et dans le monde à N -1. L'édition 2023 porte sur les chiffres 2022.

Le dossier thématique développe les inégalités subies par les femmes de plus de 55 ans. L'âge est un facteur aggravant pour les victimes de féminicides. 17 victimes et 35 auteurs de morts violentes avaient plus de 70 ans en 2022. La proportion de salarié.es à temps partiel, toujours plus important chez les femmes que chez les hommes augmentent avec l'âge et les écarts de pensions de retraites entre les hommes et les femmes demeurent importants. Les femmes ont davantage de risques de vieillir en situation de précarité.

Vous pouvez accéder au document complet et au flyer résumant les chiffres clés sur le site de l'Observatoire en cliquant [ICI](#).

Dans l'Hérault, le dossier INSEE sur l'égalité Femmes-Hommes donnent des informations sur la réalité de la situation économique locale. A temps de travail équivalent en 2021, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 25 056 € contre 28 490 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des

emplois de cadres (16,7 % contre 22,1 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 193 € contre 45 072 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2001€ contre 5 811€ entre 50 et 64 ans. Les données sont présentées sur la page d'accueil du site de l'Observatoire.

"Porter plainte est un droit"

La **fédération nationale des Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF)** a créé une brochure d'accompagnement pour les victimes de toutes formes de violences souhaitant porter plainte. Elle contient des éléments d'identification des formes de violences et rappelle les droits des victimes lors d'Un dépôt de plainte. Cette brochure est également à destination des professionnel.les n'étant pas des spécialistes des procédures judiciaires et qui auraient besoin d'un support pour orienter et accompagner les victimes vers la reconnaissance de leurs droits. Dans le département de l'Hérault, le CIDFF34 tient de nombreuses permanences juridiques, psychologiques et de conseil conjugal et familial, spécialisées dans l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles. Vous pouvez retrouver les permanences sur la carte interactive de l'OVFF34.

[Télécharger la brochure en cliquant ici](#)

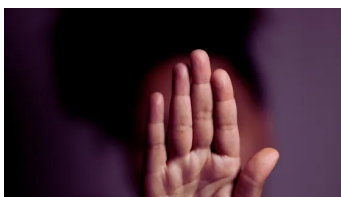


Maîtresse de conférences HDR en psychologie sociale, **Andreea Gruev-Vintila** reprend avec justesse les différentes recherches d'Emma Katz, Edouard Durand, Karen Sadlier, entre autres, pour expliquer la nécessité de considérer les violences exercées par les conjoints sous le prisme du contrôle coercitif, comportement qui a des répercussions sur l'ensemble des acteurs : la victime, les enfants et les professionnel.les accompagnant.es. Elle donne des éléments de repérage, de compréhension et des pistes à explorer pour une prise en compte sociétale globale des violences conjugales. Ses travaux ont conduit à l'élaboration d'une

Le contrôle coercitif est une stratégie d'oppression utilisée pour instiller la peur. Dans le cadre du traitement judiciaire des violences intrafamiliales, s'appuyer sur cette notion permet de prendre en compte l'ensemble des comportements de contrôle qui a des répercussions sur la vie quotidienne de la victime : géolocalisation, contrôle des déplacements, de l'entourage, menaces, entraves administratives, rôle de père modèle devant les professionnel.les... A l'inverse de l'emprise, qui est expliquée par le ressenti et actions de la victime, le contrôle coercitif recentre les violences autour des agissements de l'auteur ayant pour objectif d'affirmer sa domination sur la victime. Le contrôle coercitif s'exerce même après séparation des parties.

formation sur le contrôle coercitif à l'école nationale de la magistrature. Elle est la première autrice à avoir traduit cette notion en langue française, s'inspirant de modèles nord américains. Tout au long de l'ouvrage, elle s'applique à définir le contrôle coercitif exercé dans le cadre conjugal comme une continuité des violences genrées et de la misogynie de notre société. Le chapitre 3 est consacré aux "enfants covictimes de contrôle coercitif", en s'appuyant sur des témoignages d'enfants concernés. Elle le termine en présentant un tableau "d'évaluation des pratiques professionnelles en protection de l'enfance en matière de violences domestique"

Suggestions de podcasts



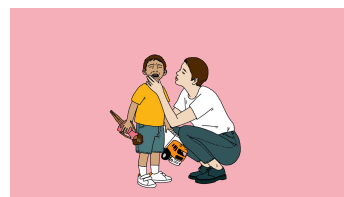
"Violences intrafamiliales, le nouveau combat judiciaire"

Comment la justice s'empare-t-elle des violences intrafamiliales, mises en lumière ces dernières années par la douloureuse réalité des chiffres et la voix des associations de victimes ? L'exemple



"À la campagne, les zones blanches de la lutte des violences faites aux femmes"

En France, les territoires ruraux représentent 33% de la population française et 47% des féminicides. Dans les campagnes les femmes sont davantage confrontées à l'isolement et aux



"Comment élever les garçons ?"

Comment élever des garçons dans un monde sexiste ? Comment empêcher qu'ils ne deviennent des agresseurs ? Et si c'est le cas, que faire ? Est-ce que le patriarcat s'effondrera grâce à l'éducation ? Ce mot même est remis en cause par celles et

du tribunal de Poitiers, fer de lance sur le traitement judiciaire des violences conjugales et des enfants victimes.

[A écouter ici](#)

injonctions sociales : comment les aider ?

[A écouter ici](#)

ceux qui luttent aussi contre la domination adulte.

[A écouter ici](#)

Du théâtre engagé - La nuit se lève

Mélissa Zehner - Compagnie Les palpitantes

"Réunies à l'occasion d'une soirée, cinq femmes vont voir resurgir leur passé incestueux. De ce sujet douloureux et sans jamais tomber dans le pathos, Mélissa Zehner signe une fiction théâtrale bouleversante, inspirée, entre autres, par le podcast de Charlotte Pudlowski *Ou peut-être une nuit* et du livre *Le berceau des Dominations* de Dorothée Dussy."

Les textes sont justes et l'interprétation percutante pour témoigner d'une réalité encore taboue aujourd'hui. Cette pièce entraîne les spectateur.ices au coeur des difficultés de reconstruction des victimes d'inceste et porte un message de sensibilisation auprès du grand public. L'autrice a construit son écrit en s'appuyant sur l'expertise reconnue d'Edouard Durand et de Muriel Salmona entre autres pour donner un sens au récit et porter haut et fort la parole des victimes d'inceste. Joué le 9 mars au théâtre des 13 vents, une représentation aura lieu le samedi 27 avril à 20h au Piano Tiroir de Balaruc les Bains.



[Plus d'informations en cliquant ici](#)

L'avancée de la semaine



Après plus d'un an d'entraînement en Allemagne, la colonelle **Sophie Adenot** a officiellement reçu son diplôme d'astronaute le 22 avril 2024. Elle devient ainsi la deuxième femme française astronaute après Claudie Haigneré en 1996.

Observatoire des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales

Université Paul-Valéry Montpellier 3 - Route de Mende, 34199, MONTPELLIER

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

